



## Houilles, la ville à réussir ensemble

avec  
Jean-Pierre  
**MOTTURA** 

Houilles, le 3 mars 2008

Madame Paulette MENGUY  
Présidente du CADEB

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu m'interroger, dans votre courriel du 8 février dernier, sur la déclinaison du « Grenelle de l'Environnement » au niveau de Houilles et de la Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (CCBS). Je vous en remercie et vous félicite pour le travail conséquent que vous avez entrepris dans ce domaine.

Ainsi que vous avez pu le constater, le processus d'**Agenda 21** est partie intégrante de notre programme pour les élections municipales (pages 13 et 14).

Nous établirons rapidement notre Agenda 21 avec les acteurs oivillois intéressés à cette démarche essentielle. Nous confronterons les axes dégagés avec les autres communes de la CCBS. Les socialistes ont, à cet égard, réalisés un travail important d'intercommunalité environnementale, à mettre en place sans tarder.

La Municipalité que j'aurai l'honneur de conduire aura, en son sein, un Conseiller Municipal Délégué chargé de vérifier la bonne adéquation de chacun des dossiers présentés à la délibération du Conseil Municipal, avec les pistes tracées dans nos travaux préalables. Il aura eu la responsabilité, préalablement et avec moi, d'animer les groupes de réflexion.

Des collaborateurs municipaux seront dédiés à cette transversalité des problématiques pour que nous soyons sûrs que les dossiers sont minutieusement étudiés. Un aval « développement durable » accompagnera chaque présentation écrite des points débattus au Conseil Municipal à condition, bien sûr, qu'il y ait une incidence écologique dans ceux-ci.

Nous insisterons pour que ce schéma municipal soit relayé d'une manière sensiblement identique au sein de la CCBS. Si nous devons être la seule commune gérée par un exécutif de

Gauche lors du prochain mandat municipal, nous revendiquerions cette responsabilité au sein de la Communauté de Communes.

Chacune de nos actions nouvelles devra, vous l'aurez compris, respecter la démarche que nous aurons démocratiquement arrêtée. Il s'agira également de s'atteler à résoudre les déficits écologiques existants.

Un plan, sur 5 ans, de réduction des anomalies environnementales constatées sera arrêté par le Conseil Municipal. Il fera l'objet des inscriptions budgétaires correspondantes, dans des lignes dédiées.

De nombreuses propositions d'actions que vous énoncez sont contenues dans notre projet. Quatre, néanmoins, ne recueillent pas mon assentiment en l'état et pour la prochaine mandature.

Elles ont trait aux éco quartiers et aux zones de densification expérimentale ( propositions 9 et 10 ), aucun développement significatif de l'habitat et de densification excessive, à COS majoré, n'étant prévu ni souhaitable.

La proposition n° 30 n'est pas compatible avec les habitudes de vie de nos concitoyens. Elles entraînent toujours plus de décollages et d'atterrissages dans les aéroports, même de nuit. Je suis donc plus circonspect sur les désagréments conséquents causés dans notre environnement proche en comparaison d'autres villes. Je m'attacherai, par contre, à ce que les plans de vol soient respectés, principalement en ce qui concerne l'altitude de passage.

Les risques liés aux champs électromagnétiques doivent, s'ils sont vérifiés, faire l'objet d'une réglementation nationale applicable à tous. Le Gouvernement et nos parlementaires doivent avoir conscience de leur responsabilité.

Mes réponses sont brèves et ne sont pas en adéquation avec le travail réalisé par votre association, j'en ai pleinement conscience. Celles-ci et notre programme vous donnent, je l'espère, une idée de nos convictions en ce domaine si névralgique pour l'avenir de notre planète.

Nous avons tous un rôle, même minime, à jouer pour permettre aux générations futures de profiter de la même chance que nous avons encore aujourd'hui. Je m'y emploierai sans relâche avec mon équipe.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments dévoués à l'intérêt général.

Jean-Pierre MOTTURA